Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 13478

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d''information"))
MASTER : MASTER Domaine Droit, Economie, Gestion Mention Droit privé, sciences criminelles et carrières judiciaires Spécialité Personnes, famille

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Toulouse 1 Capitole, Ministère chargé	Président de l'université de Toulouse I Capitole,
de l'enseignement supérieur	Recteur de l'académie
Modalités d'élaboration de références :	
CNESER du 19 avril 2011	

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le master 2 personnes-familles répond à une forte demande de formation juridique de haut niveau, initiale et continue, dans le domaine de la famille et de l'action sociale. Il permet de réaliser une étude approfondie et spécialisée à la fois de la personne (incapable, vulnérable, malade, surendettée) et de ses relations patrimoniales et extra-patrimoniales familiales, en droit interne, comparé et international.

Les principales activités des diplômés sont l'encadrement, la formation et l'expertise de l'action sociale. Ils conseillent et apportent aide et contrôle à la famille ou à chacun de ses membres (enfants, majeurs) sur les difficultés et leurs responsabilités.

Les diplômés maitrisent :

- des connaissances juridiques de haut niveau dans le domaine du droit des personnes et de la famille.
- des capacités de recherche d'éléments juridiques textuels, jurisprudentiels et doctrinaux permettant de prévenir ou traiter un problème familial.
- des capacités d'analyse et de synthèse permettant de proposer l'éventail possible de solutions à la famille ou à chacun de ses membres.
 - des facultés d'adaptation et d'anticipation de l'évolution du droit des personnes et de la famille.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Défense et activités juridiques (cabinets d'avocats...)
- Secteur judiciaire et pénitentiaire
- Action sociale
- Sécurité
- Administration publique d'état et territoriale
- Dans le secteur de la défense et des activités juridiques
- § Juriste en droit patrimonial et extrapatrimonial de la famille
- § Médiateur de justice
- Dans le secteur judiciaire et pénitentiaire
- § Conciliateur judiciaire
- Dans le secteur de l'action sociale
- § Responsable de services dans des établissements sociaux
- Juriste de service sanitaire et social (collectivités territoriales et milieu associatif)

Codes des fiches ROME les plus proches :

<u>K1903</u> : Défense et conseil juridique <u>K1901</u> : Aide et médiation judiciaire

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre 1 45 ECTS

UE 1 Enseignements fondamentaux 25 ECTS

La personne : la personnalité (personnes physiques - personnes morales)

Les couples L'enfant : la filiation

La personne vulnérable : incapacité, notion et régime

Le droit de la bioéthique Le droit patrimonial de la famille

UE 2 Enseignements complémentaires 14 ECTS

La personne : droits de l'homme et droit européen de la personne

Le couple : droit comparé des personnes et de la famille

Droit pénal des mineurs

La personnes vulnérable : les droits du malade

Les solidarités familiales

UE 3 Séminaires 6 ECTS

Enfance et adolescence en difficulté

Surendettement

Responsabilités professionnelles Protection sociale de la famille

Protection internationale de la personne Vie familiale et activité professionnelle

Semestre 2 15 ECTS

UE 4 Orientation (à choix) 15 ECTS

Choix 1:Voie professionnelle Stage

Choix 2:Voie recherche Mémoire Séminaires professionnels

Stage

L'étudiant a le choix soit d'effectuer un stage de 8 semaines minimum et de rédiger un rapport de stage, soit de réaliser un mémoire de recherche.

Evaluation et compensation

Chaque UE fait l'objet d'un contrôle terminal des connaissances : pour certaines sous la modalité d'un examen écrit, anonyme et d'une durée de 5 heures, pour d'autres sous la forme d'une interrogation orale ou d'un grand oral sous forme d'exposé discussion à partir d'un sujet tiré au sort. Le jury du grand oral est composé de deux enseignants-chercheurs ou d'un enseignant-chercheur et d'un praticien. Si le candidat choisi la rédaction d'un mémoire de recherche, celui-ci est soutenu devant un jury de deux enseignants-chercheurs.

Il n'y a qu'une seule session d'examen par an. Chacune des unités d'enseignements est validée individuellement et capitalisée dès lors que le candidat obtient la moyenne. Les unités d'enseignements sont validées par compensation si le candidat obtient à leur ensemble la moyenne générale.

Le diplôme s'obtient avec une moyenne générale minimum de 10/20 et la condition que le rapport de stage ou le mémoire obtienne également cette moyenne.

Accès et formation préalable requise

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUIN	ION COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève	X	oui
ou d'étudiant		Composition des jurys :équipe pédagogique
	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	
En contrat d'apprentissage	X	Non
Après un parcours de formation continue	Х	oui
		Composition des jurys : équipe pédagogique
En contrat de professionnalisation	Х	Non
Par candidature individuelle	Х	oui
		Composition des jurys : équipe pédagogique

Par expérience dispositif VAE	Х	oui
		Composition des jurys : équipe
		pédagogique et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		Х
Accessible en Polynésie Française		Х

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 30/05/2005

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté d'habilitation du 23 juin 2011

Pour plus d'informations

Statistiques:

www.univ-tlse1.fr

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse 1 Capitole : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne (31) [Toulouse]

Université Toulouse 1 Capitole 2, Rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Toulouse

Historique de la certification :

Remplacée par la fiche nationale 32278